



Ville d'Arques

Fiche d'inscription à la garderie périscolaire – Année scolaire 2020 - 2021

Attention ! L'inscription ne sera prise en compte que si la famille est à jour de tous les règlements

ECOLE : **Classe** :

NOM et Prénom de l'enfant:	
Adresse :	
.....	
CP :	VILLE :

Nom du père :	Nom de la mère :
Prénom :	Prénom :
Adresse : (si différente de celle de l'enfant)	Adresse : (si différente de celle de l'enfant)
Tél. domicile :	Tél. domicile :
Tél. portable :	Tél. portable :
Email :	Email :

Personne autre que les parents à prévenir en cas d'urgence :
..... Tél :

INSCRIPTION

- Inscription annuelle matin + soir (120 € à l'année, facturée chaque trimestre soit 40 €/trimestre)
- Inscription annuelle matin (60 € à l'année, facturée chaque trimestre soit 20 €/trimestre)
- Inscription annuelle soir (63 € à l'année, facturée chaque trimestre soit 21 €/trimestre)
- Inscription au forfait (4,50 €/semaine, facturée chaque mois)
- Inscription occasionnelle (1,00 €/séance, facturée chaque mois)

ASSURANCE Responsabilité Civile

Compagnie : N° de police :

AUTORISATIONS

PERSONNES (autres que les parents) AUTORISÉES À REPRENDRE L'ENFANT A LA GARDERIE (Ces personnes devront obligatoirement présenter une pièce d'identité avec photo pour pouvoir prendre en charge l'enfant) :

NOM et Prénom.....

Lien avec l'enfant :

NOM et Prénom.....

Lien avec l'enfant :

NOM et Prénom.....

Lien avec l'enfant :

Jours et horaires d'ouverture des garderies périscolaires :

La garderie périscolaire fonctionne tous les jours scolaires :

Groupe scolaire Camus

- de 7 h 30 à 8 h 30 et de 16 h 00 à 18 h 00, les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Groupe scolaire Haut-Arques (Kergomard et Ferry)

- de 7 h 30 à 8 h 30 et de 16 h 30 à 18 h 00, les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Groupe scolaire Bourguets (Jules Lesieux)

- de 7 h 30 à 8 h 30 et de 16 h 15 à 18 h 00, les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Groupe scolaire Centre

- de 7 h 30 à 8 h 30 et de 16 h 15 à 18 h 00, les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Groupe scolaire Basse-Meldyck

- de 7 h 30 à 8 h 30 et de 16 h 15 à 18 h 00, les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Pour Information, merci de nous indiquer les jours et séances (matin ou soir) pendant lesquels votre (vos) enfant(s) sera (ont) en garderie.

Jours	Garderie du Matin	Garderie du Soir	<u>OBSERVATIONS</u>
Lundi			
Mardi			
Jeudi			
Vendredi			

ENGAGEMENT DU REPRÉSENTANT LÉGAL :

Je soussigné(e),....., responsable légal de l'enfant, reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de la garderie périscolaire d'Arques et m'engage à le respecter.

J'autorise la responsable de la garderie à prendre toutes les initiatives rendues nécessaires par l'état de l'enfant en cas d'accident ou de maladie.

Date :

Signature :